MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1234 21 novembre 2003

SOMMAIRE

A.U.C., Aménagements Urbains et Constructions,	Douglas & Bix S.A., Luxembourg	59187
S.à r.l., Hesperange	E.P.F. European Property Foundation, S.à r.l	59219
Accionaire Holding S.A 59194	Ecofisc S.A., Luxembourg	59223
Alinvest Holding S.A., Luxembourg 59221	Ecogec Immobilière S.A., Junglinster	59201
Allalin Invest S.A., Luxembourg 59230	Ecogec S.A., Junglinster	59196
Alliance Santé Participations S.A., Luxembourg 59218	EFG S.A., Luxembourg	59223
Alliance Santé S.A., Luxembourg 59220	Elco, S.à r.l., Luxembourg	59223
Amusement Activities International S.A 59218	Elco-Servitec S.A., Luxembourg	59221
Ancienne EFG S.A., Luxembourg 59224	Eso Business S.A., Luxembourg	59227
Archipolis S.A., Luxembourg 59224	Europäische Vereinigung Unabhängiger Journalis-	
Array Holding Company S.A., Luxembourg 59225	ten, A.s.b.l., Grevenmacher	59189
Array Holding Company S.A., Luxembourg 59227	F. van Lanschot Bankiers (Luxembourg) S.A	59219
Attractions Foraines A+P Reb, S.à r.l., Mondorf-	F.T.A. Communication Technologies, S.à r.l., Lu-	
les-Bains	xembourg	59222
Attractions Foraines A+P Reb, S.à r.l., Mondorf-	Farfar S.A., Luxembourg	59224
les-Bains	Farta V S.A	59218
Auchan International S.A., Luxembourg 59229	FDR Gestion S.A., Luxembourg	59187
B.S.M., S.à r.l., Mersch	Felco S.A., Luxembourg	59224
Balthasar Invest S.A., Luxembourg 59195	Financière Margot Holding S.A.H., Luxembourg.	59195
Balthasar Invest S.A., Luxembourg 59195	Finsa Participations S.A., Senningerberg	59193
Barthélémy S.A., Senningerberg 59192	Flesch Immobilière, S.à r.l., Beidweiler	59226
BCM Holding S.A., Senningerberg 59193	Gaming International Group, S.à r.l	59218
BFR Funding S.A., Luxembourg 59212	GC Pan European Crossing Luxembourg I, S.à r.l.,	
Bisys Fund Services (Luxembourg) S.A., Luxem-	Luxembourg	59225
bourg 59230	GC Pan European Crossing Luxembourg II, S.à r.l.,	
BRE/Munich I Manager, S.à r.l., Luxembourg 59196	Luxembourg	59226
Ceduco S.A., Contern	Genichar S.A., Angelsberg	59196
Cegedel S.A., Strassen 59227	Gestion Comptable et Fiscale S.A., Gaichel	59225
Cegedel-Participations S.A., Strassen 59226	GI. VA. Travel, S.à r.l., Luxembourg	59209
Cegyco S.A., Colmar-Berg 59228	GIST, Guardian International Services and Transac-	
Centre Luxembourgeois de Recherches pour le	tions S.A., Dudelange	59220
Verre et la Céramique S.A., Bascharage 59221	Gobi S.A	59194
Cifac S.A., Luxembourg	Green World, S.à r.l., Lintgen	59202
Cifac S.A., Luxembourg	Guardian Automotive-E S.A., Grevenmacher	59222
Compagnie Générale d'Innovation (Luxembourg)	Guardian Germany Investments S.A., Dudelange.	59221
S.A., Luxembourg	Guardian Luxembourg S.A., Dudelange	59221
Consortium International S.A., Luxembourg 59229	Hanff Frères Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg.	59195
communisis datadoc S.A., Esch-sur-Alzette 59186	Hanff Frères Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	59195
Darsha Holding S.A., Luxembourg 59229	Harmony S.A., Luxembourg	59224
Di Vincenzo Holding S.A., Luxembourg 59202	Henderson Independent Fund Management S.A.,	

Munsbach	59207	Orient Food S.A.H., Luxembourg	59223
Hotel & Participations S.A., Luxembourg	59213	Porte Defense Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	59196
Hydinvest S.A	59187	Presidential Partners S.A., Luxembourg	59223
Immobilière Amadeus S.A., Luxembourg	59195	S.I.I.F. S.A., Société Internationale d'Investisse-	
Indra Holding S.A., Luxembourg	59202	ments Financiers S.A., Luxembourg	59186
Iridium Finances S.A., Luxembourg	59186	SIF International, S.à r.l., Luxembourg	59212
Isomalux, S.à r.l., Weiswampach	59187	Sita Software S.A., Niedercorn	59193
J.A.C. Store, S.à r.l., Grevenmacher	59230	SML Participations S.A., Luxembourg	59212
K & CA Investment Holding S.A., Mamer	59202	Socgen International Sicav, Luxembourg	59188
Korto, GmbH, Luxembourg	59231	Société Luxembourgeoise de Placements Indus-	
Lamint, S.à r.l., Luxembourg	59231	triels Privés «PLIP» S.A.H., Luxembourg	59232
Lamint, S.à r.l., Luxembourg	59231	Soluna Consulting S.A., Luxembourg	59223
LaSalle Investment (Luxembourg), S.à r.l., Luxem-		Techniques Audio Visuelles S.A.H., Luxembourg.	59201
bourg	59219	Techno Textil, S.à r.l., Luxembourg	59202
LaSalle Investment Management Luxembourg S.A.,		Télécommunications S.A., Luxembourg	59230
Luxembourg	59208	The Gartmore Latin America New Growth Fund,	
LEG II Euro Holdings, S.à r.l., Luxembourg	59220	Sicav, Luxembourg	59204
Mach Invest Holding S.A., Luxembourg	59222	Themis Convertible, Sicav, Luxembourg	59203
Mach Invest Holding S.A., Luxembourg	59222	UEB International Equity Fund of Funds, Sicav, Lu-	
Mach Invest Holding S.A., Luxembourg	59222	xembourg	59206
Melrose Holding S.A., Luxembourg	59227	Waco Projektentwicklung und Projektmanage-	
Mirant Holding S.A	59193	ment A.G., Munsbach	59212
Mura Finance S.A., Luxembourg	59228	Wakner S.A., Luxembourg	59230
Nebinvest Holding S.A	59202	Wakner S.A., Luxembourg	59231
Oakley Trading S.A.H	59187		

communisis datadoc S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos Kieffer.

R. C. Luxembourg B 37.178.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01375, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2003.

Signature.

(072506.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

S.I.I.F. S.A., SOCIETE INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENTS FINANCIERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 39.052.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01872, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENTS FINANCIERS S.A. (S.I.I.F.), Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateurs

(072566.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

IRIDIUM FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 90.644.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01720, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IRIDIUM FINANCES S.A., Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateurs

(072564.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

ISOMALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Weiswampach. R. C. Diekirch B 4.016.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 3 novembre 2003, réf. DSO-AK00003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902846.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 novembre 2003.

OAKLEY TRADING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 72.072.

Dénonciation de siège social

Le siège social de la société, jusqu'alors fixé au L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II, a été dénoncé avec effet au 27 octobre 2003.

Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2003, réf. LSO-AK00275. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072087.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

DOUGLAS & BIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 73.841.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 10 avril 2000.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 3 novembre 2003, réf. LSO-AK00269, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DOUGLAS & BIX S.A.

Signature

(072092.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

FDR GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 22.988.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072031.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

HYDINVEST S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 60.295.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01522, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 10 novembre 2003.

P. Hoffmann / D. Ransquin / R. Thillens

Administrateurs A

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Administrateur B

Signature

(072160.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

SOCGEN INTERNATIONAL SICAY, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 55.838.

L'an deux mille trois, le quinze octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société d'Investissement à Capital Variable SOCGEN INTERNATIONAL SICAV, ayant son siège social sis au 11A, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de Luxembourg section B numéro 55.838, constituée suivant acte reçu le 12 août 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 439 du 6 septembre 1996 et dont les statuts n'ont jamais été modifiés

L'assemblée est présidée par Monsieur Benoît Andrianne, employé privé, demeurant à professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Yannick Kantor, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Loïc Calvez, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- La présente assemblée a été convoquée par des annonces contenant l'ordre du jour et publiées:
- dans le Mémorial C n° 992 du 26 septembre 2003 et n° 1030 du 6 octobre 2003;
- dans le journal luxembourgeois Luxemburger Wort du 26 septembre 2003 et du 6 octobre 2003;
- II.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation de la complète modification des Statuts

Les Statuts de la Société seront entièrement réécrits pour prendre en compte, entre autres, les changements suivants:

- Changement de la langue officielle de la Société en anglais;
- Toutes les mentions en franc luxembourgeois ont été changées en euros;
- Introduction de la possibilité de diviser la Société en Classes d'Actions et en Sous Classes d'Actions;
- Introduction de la possibilité de convertir les Actions d'une Classe (Sous Classe) en Actions d'une autre Classe (Sous Classe)
 - Introduction de la notion de «Conflit d'intérêt»
- Modification complète de la description des éléments suivants: valeur nette d'inventaire, souscription et rachat d'actions, dissolution et liquidation de la Société.
 - 2. Prise de connaissance de la démission de M. Philippe Brosse
 - 3. Cooptation de M. Jérôme de Dax en remplacement de M. Philippe Brosse
- 4. Nomination de M. Michel Becker, M. Jean-Baptiste Segard et M. Guillaume Wehry en tant que nouveaux administrateurs
- 5. Décharge aux Directeurs de la Société et à M. Philippe Brosse en tant qu'ancien Membre du Conseil d'Administration
 - 6. Divers
- III.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.
- IV.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que, sur les 239.206,44 (deux cent trente-neuf mille deux cent six virgule quarante-quatre) actions, en circulation, représentatives de l'intégralité du capital social, seulement 23.975 (vingt-trois mille neuf cent soixante-quinte) actions sont représentées à la présente assemblée
- V.- Que compte tenu des points de l'ordre du jour, conformément à l'Article 11 des statuts et aux prescriptions de l'article 67 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le quorum requis pour la tenue de cette Assemblée est de 50% des actions en circulation. Par conséquent la présente assemblée n'est pas régulièrement constituée et ne peut délibérer sur l'ordre du jour; qu'une deuxième assemblée générale extraordinaire des actionnaires devra donc être convoquée avec le même ordre du jour, laquelle régulièrement constituée délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: B. Andrianne, Y. Kantor, L. Calvez, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, vol. 19CS, fol. 1, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2003.

J. Elvinger.

(071494.2/211/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2003.

EUROPÄISCHE VEREINIGUNG UNABHÄNGIGER JOURNALISTEN, A.s.b.l.,

Association sans but lucratif.

Gesellschaftssitz: L-6365 Grevenmacher, 28, rue Munschecker. H. R. Luxemburg F 244.

STATUTEN

- 1. Allgemeine Bestimmungen
- 1.1 Die Europäische Vereinigung Unabhängiger Journalisten, im Weiteren EVUJ genannt, ist eine von der Regierung unabhängige selbstständige nicht auf Handel ausgerichtete Organisation mit freiwilliger Mitgliedschaft, die Journalisten und Pressemitarbeiter in ihrer beruflichen Tätigkeit unterstützt und ihre Interessen vertritt.
- 1.2 Die Tätigkeit der EVUJ unterliegt Internationalem Recht, der Gesetzgebung des Großherzogtums Luxemburg und der eigenen Satzung.
- 1.3 Die EVUJ ist eine juristische Person ab dem Moment ihrer staatlichen Registrierung. Sie hat Rechte und Pflichten, die die Gesetzgebung des Großherzogtums Luxemburg vorgibt.
- 1.4 Die EVUJ kann in ihrem Namen Vermögensrechte und Nicht-Vermögensrechte erwerben, Verbindlichkeiten tragen, als Kläger und Beklagter vor Gericht auftreten, als Schiedsrichter vor Gericht auftreten und der Gesetzgebung unterliegende Geschäfte zur Erreichung ihrer Satzungsziele abwickeln.
- 1.5 Die EVUJ hat gesonderten Besitz und eine eigenständige Bilanz, Konten in Banken, einen runden Stempel, weitere Stempel und Geschäftspapier mit ihrem Namen. Sie hat das Recht, ihre eigene Flagge, ihr eigenes Emblem, ihr eigenes Wimpel und andere Symbole zu haben.
- 1.6 Die EVUJ übt ihre Tätigkeit entsprechend ihrer Satzung auf dem Territorium der EU aus, hat dort ihre Abteilungen, Organisationen, Filialen und Vertretungen.
- 1.7 Die EVUJ hat das Recht, ihre Tätigkeit auch in anderen Ländern auszuführen, in denen ihre Abteilungen, Filialen und Vertretungen eröffnet wurden.
- 1.8 Die Tätigkeit der EVUJ beruht auf den Prinzipien der Freiwilligkeit, Gleichberechtigung, Selbstverwaltung und Gesetzestreue. Die EVUJ kann ihre innere Struktur, ihre Ziele, ihre Form und Vorgehensweisen frei bestimmen.
 - 1.9 Die Tätigkeit der EVUJ ist transparent, und ihre Gründungs-und Programmdokumente frei erhältlich.
 - 1.10 Die Tätigkeit der EVUJ ist nicht durch eine Frist begrenzt.
- 1.11 Die vollständige Bezeichnung der EVUJ ist im Deutschen: EUROPÄISCHE VEREINIGUNG UNABHÄNGIGER JOURNALISTEN.

Im Russischen: EVROPEISKIJ SOJUZ NEZAVISIMIKH JURNALISTOV.

Im Englischen: EUROPEAN ASSOCIATION OF INDEPENDENT JOURNALISTS.

Im Französischen: ASSOCIATION EUROPEENNE DES JOURNALISTES INDEPENDANTS.

1.12 Sitz der EVUJ:

- 28, rue Munschecker, L-6365 Grevenmacher, G.-D. Luxemburg.
- 2. Ziele und Aufgaben der EVUJ
- 2.1 Ihre Ziele und Aufgaben sind:
- Unterstützung von Journalisten und Pressemitarbeitern bei ihrer Schaffenstätigkeit;
- Unterstützung für die Pressefreiheit der Medien und die Festigung der rechtlichen Basis für alle Informationsbereiche;
- Schaffung von Unabhängigkeit für die Tätigkeit der EVUJ, Festigung und Entwicklung ihrer finanziellen Basis und Gewährleistung ihrer professionellen Schaffenstätigkeit;
- Schaffung einer ehrlichen und freien Journalistikkultur, Unterstützung der Unabhängigkeit und des Pluralismus der Massenmedien:
- Verteidigung der Rechte und Freiheit von Journalisten, ihrer wirtschaftlichen und professionellen Interessen, ihrer Autorenrechte, ihrer Ehre und Errungenschaften;
 - Entwicklung des Ausbildungssystems für Journalisten und Erweiterung ihres professionellen schöpferischen Niveaus;
- Teilnahme an der weltweiten Journalistenbewegung, Zusammenarbeit mit europäischen und internationalen Journalistenorganisationen, mit Massenmedien und Verlagen;
 - Zusammenarbeit mit internationalen Regierungs- und inoffiziellen Organisationen im Bereich Massenmedien;
 - Unterstützung bei der Durchsetzung internationaler Normen zur professionellen Praxis in den Massenmedien;
 - Weiterentwicklung der Druckpresse und elektronischer Massenmedien;
 - Unterstützung bei der Arbeit mit jungen Journalisten;
 - Popularisierung leuchtender Beispiele künstlerischen Schaffens in der internationalen Journalistik;
- Erstellung eines Konzeptes für die Entwicklung organisatorischer Formen der Zusammenarbeit von Journalisten, der Massenmedien, Informationsbeschaffung, Analyse, Archivierung und Verbreitung von für Journalisten praktischer Erfahrung.
- 2.2 Die EVUJ hat das Recht, innerhalb dieser aufgeführten Ziele jegliche Tätigkeiten auszuüben, die der geltenden Gesetzgebung nicht widersprechen.
 - 3. Rechte und Pflichten der EVUJ
 - 3.1 Mit dem Ziel der Durchsetzung ihrer Ziele hat die EVUJ folgende Rechte:
 - Informationen über ihre Tätigkeit frei zu verbreiten;
 - Versammlungen, Meetings, Demonstrationen, Umzüge zu organisieren;
 - Massenmedien zu gründen und Verlagstätigkeit auszuüben;
- Ihre Rechte, gesetzliche Interessen ihrer Mitglieder sowie anderer Bürger in staatlichen, lokalen, rechtlichen und öffentlichen Vereinigungen zu vertreten und zu verteidigen;

- Initiativen für verschiedenste Bereiche des öffentlichen Lebens einzubringen und Vorschläge in die Journalistenvereinigung einzubringen.
 - 3.2 Die EVUI ist verpflichtet:
- Die Gesetze des Großherzogtums Luxemburg, allgemein gültige Prinzipien und Normen des Internationalen Rechts bezüglich der Tätigkeit von öffentlichen Vereinigungen und Verbänden sowie die Bestimmungen ihrer Satzung zu befolgen.
 - 4. Rechte und Pflichten der Mitglieder der EVUI
 - 4.1 Mitglieder der EVUJ können sein:
- Schöpferisch tätige Personen, die hauptberuflich oder nebenberuflich in den Massenmedien arbeiten. Personen aus wissenschaftlicher Forschungstätigkeit oder Lehrtätigkeit in der Journalistik, die die Ziele der EVUJ teilen, vorliegende Satzung anerkennen, den Eintritts- und regelmäßig zu leistenden Mitgliedsbeitrag bezahlen und persönlich an der Tätigkeit der EVUJ teilnehmen;
- Öffentliche Vereinigungen, Unternehmen, Verlage, die juristische Personen sind und die die Ziele und Aufgaben der EVUJ teilen, die die Satzung anerkennen, den Eintrittsbeitrag zahlen und an der Tätigkeit der EVUJ teilnehmen, und dies unter anderem auch mittels Finanzierung von Maßnahmen.
- 4.2 Natürliche Personen werden Mitglieder und können austreten aus der EVUJ auf der Grundlage einer persönlichen Eingabe bei örtlichen, regionalen oder überregionalen Abteilungen, Organisationen, Filialen und Vertretungen der EVUJ.
- 4.3 Juristische Personen werden Mitglieder und können austreten aus der EVUJ auf der Grundlage einer Eingabe an das Sekretariat der EVUJ mit Bestätigung der Führungsorgane als Anlage.
 - 4.4 Die Mitglieder der EVUJ natürliche und juristische Personen haben die gleichen Rechte und Pflichten.
 - 4.5 Die Mitglieder der EVUJ haben folgende Rechte:
 - Unterstützung, Verteigung und Hilfe der EVUJ;
 - wählen und gewählt zu werden in die Führungs- und Kontroll- und Revisionsorgane der EVU|;
 - Teilnahme an Veranstaltungen der EVUJ;
 - Eingabe von Vorschlägen zur Tätigkeit der EVUJ, Teilnahme an der Diskussion und Realisierung dieser Vorschläge;
- Auf Antrag der gewählten Organe der EVUJ ihre Interessen bei staatlichen und anderen Organen sowie in Bezug auf andere juristische und natürliche Personen zu vertreten;
 - Erhalt von Informationen über die Tätigkeit der EVUJ;
 - Freier Austritt aus der EVUJ.
 - 4.6 Die Mitglieder der EVUI haben folgende Pflichten:
 - Befolgung der Satzung der EVUJ;
 - Hilfe bei der Realisierung der Satzungsziele;
 - Umsetzung der Beschlüsse der Führungsorgane;
 - Beitrag leisten, damit die EVUJ effektiv arbeiten kann;
 - Solidarität bei der Vertretung der Rechte und Interessen der EVUJ sowie ihrer Mitglieder und Teilnehmer;
- Handlungen unterlassen, die die Satzung und ethischen Grundsätze der EVUJ verletzen, sowie der EVUJ moralischen oder materiellen Schaden zufügen.
- 4.7 Den natürlichen Personen/Mitgliedern der EVUJ wird unser internationaler Presseausweis und eine Mitgliedskarte ausgehändigt.
 - 4.8 Den juristischen Personen/Mitgliedern wird eine Mitgliedsurkunde der EVUJ ausgehändigt.
- 4.9 Ein Mitglied der EVUJ gilt als ausgetreten ab dem Moment der Aushändigung der Eingabe und Rückgabe der ausgegebenen Mitgliedsdokumente.
- 4.10 Es können Mitglieder von der Tätigkeit der EVUJ ausgeschlossen werden, wenn sie den Zielen und Aufgaben der EVUJ widersprechen sowie Handlungen unternehmen, die die EVUJ diskreditieren und ihr moralischen oder materiellen Schaden zufügen.
 - 5. Struktur und Leitungsorgane der EVUJ
 - 5.1 Leitungsorgane der EVUJ sind die Versammlung, der Vorstand, das Sekretariat und die Kontrollkommission.
- 5.2 Das höchste Leitungsorgan ist die Versammlung, die nicht weniger als 1 Mal in 5 Jahren einberufen wird. Außerordentliche Sitzungen der Versammlung können vom Vorstand einberufen werden.
- 5.3 Der Vorstand bestimmt die Zusammensetzung der Delegation für die Versammlung aus den Mitgliedern der EVUJ. Die zahlenmäßige Zusammensetzung aus den Mitgliedern öffentlichen Vereinigungen, wird durch eine vom Vorstand zu festlegenden Quote bestimmt.
 - 5.4 Zum ausschließlichen Kompetenzbereich der Versammlung gehören:
 - Festlegung von Prioritäten für die Tätigkeit der EVUJ;
- Bestätigung der Satzung sowie ihre Modifizfierungen und Erweiterungen, die per Gesetz der staatlichen Registrierung unterliegen;
 - Wahl des Vorstandes und der Kontrollkommission;
 - Wahl des Vorsitzenden der EVUJ und des Vorstandes für eine Frist von 5 Jahren;
 - Verabschiedung von Berichten des Vorstandes und der Kontrollkommission;
 - Entscheidungen über die Reorganisation und Liquidation der EVUJ.
- 5.5 In der Zeit zwischen den Versammlungen übernimmt der Vorstand die Leitung der Tätigkeit der EVUJ. Die Zusammensetzung des Vorstandes wird in der Weise gewählt, wie es die Versammlung festlegt. Die Amtszeit des Vorstandes beträgt 5 Jahre.
 - 5.6 Zum Kompetenzbereich des Vorstandes gehören:
 - Organisation der Satzungsaufgaben und der laufenden Arbeit der EVUJ;
 - Entscheidung über das Einberufen einer Versammlung;

- Vorbereitung der Tagesordnungspunkte der Versammlung;
- Ausschluss von Mitgliedern der EVUJ;
- Festlegung der Höhe und der Art der Entrichtung der Eintritts- und Mitgliederbeiträge.
- 5.7 Der Vorstand tritt nicht weniger als 1 Mal pro Halbjahr zusammen.
- 5.8 Die Beschlüsse des Vorstandes werden mit einfacher Mehrheit der Stimmen der Vorstandsmitglieder verabschiedet.
- 5.9 In der Zeit zwischen den Vorstandssitzungen übernimmt der Vorsitzende der EVUJ und sein Sekretariat die nötigen Aufgaben für die Gewährleistung der Tätigkeit der EVUJ.
- 5.10 Das Sekretariat ist ein nicht wählbares ausführendes Organ, dessen Zusammensetzung und Vollmachten vom Vorstand für die Dauer von 5 Jahren festgelegt werden.
 - 5.11 Das Sekretariat besteht aus dem Vorsitzenden, aus festangestellten und Zeitarbeitskräften der EVUJ.
 - 5.12 Das Sekretariat der EVUI:
- Entwirft Pläne für die Haupttätigkeiten der EVUJ, erstellt weitere Dokumente und Vorschläge, die dem Vorstand zur Entscheidung vorgelegt werden;
 - Beschliesst die Einberufung des Vorstandes;
- Beschliesst die Gründung von Wirtschaftsunternehmen, Handelsgesellschaften und Gesellschaften ohne Gewinnerzielung, die die Ziele und Aufgaben der EVUJ umsetzen; verabschiedet die entsprechenden Gründungsdokumente;
- Beschliesst die Eröffnung von Abteilungen der EVUJ Organisationen, Vertretungen, Filialen, Vertretungen oder Agenturen und verabschiedet die entsprechenden Gründungsdokumente;
 - Beschliesst die Beteiligung und die Form der Beteiligung an anderen öffentlichen Vereinigungen und Gesellschaften;
- Beschliesst die Beschaffung von Beteiligungen (Aktien) an Wirtschaftsunternehmen sowie die Gründung von Unternehmen und Organisationen gemeinsam mit anderen Personen;
- Organisiert die Aufnahme als Mitglieder der EVUJ von juristischen Personen und ausländischen Bürgern und Personen ohne Staatsbürgerschaft und führt die Mitgliederliste der EVUJ;
 - Erstellt die Tagesordnungspunkte für die Vorstandssitzungen;
 - Vollzieht im Namen der EVUJ die Rechte von juristischen Personen;
- Erörtert und beschliesst operative Fragen der laufenden organisatorisch-schöpferischen, internationalen, finanzwirtschaftlichen und anderer Tätigkeiten, die nicht in den Kompetenzbereich der Versammlung und des Vorstandes fallen.
- 5.13 Die Sitzungen des Sekretariats werden nach Notwendigkeit einberufen, jedoch nicht weniger als 1 Mal im Quartal.
- 5.14 Beschlüsse des Sekretariats werden mit einfacher Stimmenmehrheit der anwesenden Mitglieder des Sekretariats verabschiedet.
 - 5.15 Der Vorsitzende der EVUJ und des Vorstandes wird durch die Versammlung für die Dauer von 5 Jahren gewählt.
 - 5.16 Der Vorsitzende der EVUJ:
- Organisiert die Umsetzung der durch die Versammlung und den Vorstand gefassten Beschlüsse und leitet die Tätigkeit der EVUJ;
- Vertritt ohne Vollmacht die EVUJ gegenüber staatlichen Organen, öffentlichen Vereinigungen, anderen juristischen und natürlichen Personen in Luxemburg und anderen Ländern. Er hat Einzelunterzeichnungsrecht und das Recht, Konten in Banken zu eröffnen und zu schließen;
 - Verfügt über das Vermögen der EVUI, bestätigt Kostenpläne für laufende Finanztätigkeiten;
- Unterzeichnet Beschlüsse des Vorstandes und des Sekretariats sowie Gründungsdokumente von durch die EVUJ zu gründenden Wirtschaftsunternehmen und Dokumente über die Gründung und Tätigkeit von Unterabteilungen Organisationen, Abteilungen, Filialen, Vertretungen, Agenturen;
- Verabschiedet die Struktur und den Stellenplan der EVUJ, des Sekretariats, und erstellt den Lohnfond der Angestellten der EVUI;
- Ernennt und entlässt das Führungspersonal der von der EVUJ zu gründenden Wirtschaftsunternehmen, Handelsund gemeinnützigen Gesellschaften und Unterabteilungen;
 - Belohnt das Personal für aktive Mitarbeit und maßregelt es in der vom Gesetz vorgeschriebenen Weise;
 - Hat weitere ausführende und verfügende Funktionen.
- 5.17 Die Kontrollkommission der EVUJ wird von der Versammlung in der bereits von ihr festgelegten Zusammensetzung für die Dauer von 5 Jahren gewählt.
 - 5.18 Die Kontrollkommission der EVUJ:
 - Organisiert die Prüfung der finanz-wirtschaftlichen Tätigkeit der EVUJ;
 - Zieht, wenn notwendig, zur Prüfung Auditgesellschaften heran;
- Kontrolliert die Richtigkeit der Ausführung des Budgets, der finanzwirtschaftlichen Tätigkeit des ausführenden Sekretariats, der Abteilungen, Fonds...;
- Kontrolliert die Bearbeitung von Anträgen und Eingaben der Mitglieder der EVUJ sowie die Befolgung der Vorschriften in der Sachbearbeitung;
- Kontrolliert die Einhaltung der Satzung in den Fristen der Einberufung der Versammlungen, des Vorstandes und der Sitzungen des Sekretariats.
- 5.19 Die Mitglieder der Kontrollkommission können nicht im Vorstand und den ausführenden Organen der EVUJ tätig sein.
 - 6. Unterabteilungen der EVUJ
- 6.1 Unterabteilungen sind Abteilungen, Filialen, Vertretungen und Agenturen, die in Luxemburg gemäß der Gesetzgebung des Großherzogtums tätig sind, sowie in anderen Ländern gemäß deren Gesetzgebung.

- 6.2 Vertretungen und Filialen der EVUJ sind keine juristischen Personen und führen ihre Tätigkeit auf der Grundlage der vom Sekretariat verabschiedeten Bestimmungen aus.
- 6.3 Das Führungspersonal der Vertretungen und Filialen wird vom Vorsitzenden der EVUJ ernannt und ist auf der Basis einer Vollmacht tätig.
- 6.4 Die Abteilungen haben das Recht, die Rechte einer juristischen Person zu erlangen gemäß den gesetzlichen Bestimmungen in Luxemburg und in den Ländern, in denen sie gegründet werden.
- 6.5 Die Abteilungen sind auf der Grundlage dieser Satzung tätig. Sie haben das Recht, auch auf der Grundlage ihrer eigenen Satzung tätig zu werden, die vorschriftsmäßig registriert wurde. Hierbei dürfen die Ziele und Aufgaben nicht denen dieser vorliegenden Satzung und der geltenden Gesetzgebung widersprechen.
- 6.6 Die EVUJ ist Besitzer des ihm gehörenden Vermögens insgesamt. Die Abteilungen der EVUJ, die auf der Grundlage dieser Satzung tätig sind und keine eigene Satzung haben, haben das Recht, Vermögen operativ zu verwalten, das ihnen vom Besitzer überlassen wurde.
 - 7. Vermögen und Finanz-Wirtschaftliche Tätigkeit
- 7.1 Die EVUJ kann Immobilien und anderes Vermögen, Geldmittel, Aktien, andere Wertpapiere und weiteres Vermögen besitzen, das für die materialle Absicherung der Satzungstätigkeit der Organisation nötig ist.
- 7.2 Die EVUJ kann auch Verwaltungen, Verlage und Mittel der Massenmedien besitzen, die mit den Mitteln der EVUJ gemäß ihren Satzungszielen gegründet und beschafft werden.
- 7.3 Die EVUJ haftet für ihr Vermögen, das nach geltender Gesetzgebung mit einer Strafe belegt werden kann. Die Mitglieder der EVUJ haften nicht für die Verbindlichkeiten der EVUJ so, wie auch die EVUJ nicht für die Verbindlichkeiten ihrer Mitglieder haftet.
 - 7.4 Vermögensquellen der EVUI sind:
 - Freiwillige Beiträge und Spenden, Sponsorenmittel und wohltätige Mittel von Bürgern Und juristischen Personen;
 - Eintritts- und regelmäßige Mitgliedsbeiträge;
 - Bankkredite;
 - Abführungen von Wirtschaftsunternehmen, die die EVUI gegründet hat;
- Einnahmen aus Vorlesungen, Ausstellungen, Lotterien, Auktionen, sportlichen und anderen Kulturveranstaltungen, Veranstaltungen mit Zuschauern in der gesetzlich vorgeschriebenen Form;
 - Einnahmen aus unternehmerischer Tätigkeit, aus bürgerlich-rechtlichen Geschäften;
 - Außenhandelstätigkeit der EVUJ;
 - Weitere gesetzlich erlaubte Einnahmen.
 - 7.5 Das einzelne Mitglied der EVUJ hat keine Besitzrechte auf das anteilige Vermögen, das der EVUJ gehört.
- 7.6 Territoriale Organisationen, die zur EVUJ als eigenständige Subjekte gehören, sind Besitzer des ihnen gehörenden Vermögens.
- 7.7 Einnahmen aus unternehmerischer Tätigkeit der EVUJ können nicht unter den Mitgliedern der EVUJ verteilt werden und müssen ausschließlich zur Erreichung der Satzungsziele verwendet werden.
 - 8. Beendigung der Tätigkeit der EVUJ
 - 8.1 Die Tätigkeit der EVUJ wird auf dem Wege der Reorganisation oder Liquidation beendet.
- 8.2 Die Reorganisation der EVUJ erfolgt nach Beschluss durch die Mitgliedersitzung. Nach der Reorganisation geht das Vermögen der EVUJ auf die neu gegründete juristische Person über.
- 8.3 Die Liquidation der EVUJ erfolgt entweder durch den Beschluss der Versammlung oder durch einen Gerichtsbeschluss gemäß den gesetzlichen Bestimmungen in Luxemburg. Das nach der Liquidation verbleibende Vermögen der EVUJ wird nach Tilgung von Kreditforderungen für die in der Satzung aufgeführten Ziele verwendet und nicht unter den Mitgliedern der EVUJ verteilt.
- 8.4 Der Liquidationsbeschluss geht an die Registrationsbehörde, um die EVUJ aus dem Staatlichen Register für juristische Personen zu streichen.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03743. – Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070390.3/000/248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2003.

BARTHELEMY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center. R. C. Luxembourg B 71.040.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2003

Conformément à l'article 100 sur les sociétés commerciales, il a été voté la continuation des activités de la société, malgré une perte cumulée supérieure au capital social.

Pour BARTHELEMY S.A.

L'Agent Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01400. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071946.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

FINSA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 81.796.

_

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 mars 2003

Conformément à l'article 100 sur les sociétés commerciales, il a été voté la continuation des activités de la société, malgré une perte cumulée supérieure aux trois quarts du capital social.

Pour FINSA PARTICIPATIONS S.A.

L'Agent Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01399. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071944.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

BCM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 32.226.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 juillet 2003

Conformément à l'article 100 sur les sociétés commerciales, il a été voté la continuation des activités de la société, malgré une perte cumulée supérieure aux trois quarts du capital social.

Pour BCM HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01401. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071949.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

MIRANT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 68.454.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A. a résilié avec effet au 1er juillet 2003 la convention de services et de domiciliation conclue en date du 17 juillet 2000 la liant à la société MIRANT HOLDING S.A.

Les administrateurs:

- M. Thierry Schmit, employé privé, Senningerberg (GDL),
- M. Jean Steffen, employé privé, Senningerberg (GDL),
- Mlle Armelle Beato, employée privée, Senningerberg (GDL),

et le commissaire aux comptes:

- M. Paul Albrecht, employé privé, Senningerberg (GDL),

ont également démissionné de leur mandat avec effet au 1er juillet 2003.

Senningerberg, 17 octobre 2003.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

l'Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01409. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071954.3/032/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

SITA SOFTWARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4602 Niedercorn, 220, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 72.552.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 31 octobre 2003, réf. DSO-AJ00207, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(072206.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

ACCIONAIRE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 68.434.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A. a résilié avec effet au 1er juillet 2003 la convention de services et de domiciliation conclue en date du 17 juillet 2000 la liant à la société ACCIONAIRE HOLDING S.A.

Les administrateurs:

- M. Thierry Schmit, employé privé, Senningerberg (GDL),
- M. Jean Steffen, employé privé, Senningerberg (GDL),
- Mlle Armelle Beato, employé privé, Senningerberg (GDL),

et le commissaire aux comptes:

- M. Paul Albrecht, employé privé, Senningerberg (GDL),

ont également démissionné de leur mandat avec effet au 1er juillet 2003.

Senningerberg, 17 octobre 2003.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

l'Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01407. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071959.3/032/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

GOBI S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 68.445.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A. a résilié avec effet au 1er juillet 2003 la convention de services et de domiciliation conclue en date du 17 juillet 2000 la liant à la société GOBI S.A.

Les administrateurs:

- M. Thierry Schmit, employé privé, Senningerberg (GDL),
- M. Jean Steffen, employé privé, Senningerberg (GDL),
- Mlle Armelle Beato, employée privée, Senningerberg (GDL),

et le commissaire aux comptes:

- M. Paul Albrecht, employé privé, Senningerberg (GDL),

ont également démissionné de leur mandat avec effet au 1er juillet 2003.

Senningerberg, 17 octobre 2003.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

l'Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01405. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071973.3/032/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

ATTRACTIONS FORAINES A+P REB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5650 Mondorf-les-Bains.

R. C. Luxembourg B 59.667.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01865, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Signature.

(072094.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

ATTRACTIONS FORAINES A+P REB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5650 Mondorf-les-Bains.

R. C. Luxembourg B 59.667.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Signature.

(072091.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

HANFF FRERES LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 60, rue de la Vallée.

R. C. Luxembourg B 27.445.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01870, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Signature.

(072096.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

HANFF FRERES LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 60, rue de la Vallée.

R. C. Luxembourg B 27.445.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01871, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Signature.

(072099.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

IMMOBILIERE AMADEUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 84.942.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 novembre 2003.

P. Bettingen.

(072201.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

FINANCIERE MARGOT HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 14, rue Erasme.

R. C. Luxembourg B 84.933.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 novembre 2003.

P. Bettingen.

(072202.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

BALTHASAR INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.

R. C. Luxembourg B 69.866.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03336, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Signature.

(072284.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

BALTHASAR INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.

R. C. Luxembourg B 69.866.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03335, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Signature.

(072282.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

PORTE DEFENSE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 72.315.

Les comptes annuels au 31 juillet 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ06891, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Les résultats disponibles au 31 juillet 2002 sont un profit de EUR 24.388.727,- duquel il convient d'affecter la somme de EUR 1.250,- à la réserve légale. Le solde de EUR 24.387.477,- est distribué aux actionnaires et vient annuler des prêts consentis à ces derniers en date du 11 novembre 2001 à concurrence de EUR 24.312.227,- et le reste, EUR 75.250,-réduit le montant d'intérêts sur prêts payable par les actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2003.

A. Schwachtgen.

(072192.3/230/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

ECOGEC S.A., Société Anonyme, (anc. ECOGEC, S.à r.l.).

Siège social: L-6118 Junglinster, 100, rue de Godbrange. R. C. Luxembourg B 86.301.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 31 octobre 2003, réf. DSO-AJ00204, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(072208.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

GENICHAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7410 Angelsberg, 1, route de Mersch. R. C. Luxembourg B 52.068.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 31 octobre 2003, réf. DSO-AJ00201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(072213.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

BRE/MUNICH I MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 96.639.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the thirteenth day of October.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg.

There appeared:

BRE/DB GERMANY, S.à.r.l., a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

here represented by Nathalie Harel, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its here above stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

- **Art. 1.** There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become partners in future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.
- Art. 2. The purpose of the Company shall be the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other man-

ner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of this purpose.

In particular, the Company will provide the companies within its portfolio with the services necessary to their administration, control and development. For that purpose, the Company may require and retain the assistance of other advisors.

- Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.
- Art. 4. The Company will assume the name of BRE/MUNICH I MANAGER, S.à r.l.
- **Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by mean of a resolution of a general meeting of its partners. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

- Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.
- **Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.
- **Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among partners. Inter vivos, they may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

- **Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.
- Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, which do not need to be partners.

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of partners which sets the term of their office.

In the case of several managers, the Company is managed by a board of managers, who need not necessarily be partners. In that case, the company will be bound in all circumstances by the signature of two members of the board of managers. The managers may be dismissed freely at any time.

The board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. The board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

In dealings with third parties, the board of manager has the most extensive powers to act in the name of the company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the company's object.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meeting of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy.

A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the

board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

- **Art. 14.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.
- Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the company.
- **Art. 16.** The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate

D. Decisions of the sole partner - Collection decisions of the partners

- **Art. 17.** Each partner may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.
- **Art. 18.** Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 19. The sole partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

- Art. 20. The Company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.
- **Art. 21.** Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.
- **Art. 22.** Five per cent of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be freely used by the partners.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and payment

The shares have been subscribed as follows:

500 shares by BRE/DB GERMANY, S.à r.l., prequalified.

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2004.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately €1.400.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, representing the entirely of the subscribed capital has passed the following resolutions

- 1. The registered office of the Company shall be at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,
- 2. BRE/MANAGEMENT S.A., a société anonyme existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its principal place of business at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, is appointed manager of the Company for an indefinite period.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residences, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le treize octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

BRE/DB GERMANY, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

ici représentée par Nathalie Harel, Maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

- Art. 1er. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.
- **Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet

En particulier, la Société pourra fournir aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation les services nécessaires à leur gestion, contrôle et mise en valeur. Dans ce but, la Société pourra demander l'assistance de conseillers extérieurs.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.
- Art. 4. La Société prend la dénomination de BRE/MUNICH I MANAGER, S.à r.l.
- Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représentée par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

- **Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.
- **Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.
- Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.
 - Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.
- Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés. Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat En cas de plusieurs gérants, la Société est administrée par un conseil de gérance, associés ou non. Dans ce cas la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance. Les gérants sont librement et à tout moment révocables.

Le conseil de gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé

Art. 13. Le conseil de gérance choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

- **Art. 14.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.
- Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.
- **Art. 16.** Le ou les gérant(s) ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

- Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.
- Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 19. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

- Art. 20. L'année sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- Art. 21. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.
- Art. 22. Sur le bénéfice net, il est prélevé 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10% (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonction, ou par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

cinq cents (500) parts sociales par BRE/DB GERMANY, S.à r.l., préqualifiée,

Les parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2004.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution à environ €1.400.

Résolutions

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1. Le siège social de la Société est établi au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.
- 2. BRE/MANAGEMENT S.A., une société anonyme régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son principal siège d'activité au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, est nommée gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. Harel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, vol. 18CS, fol. 84, case 12. - Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2003.

J. Elvinger.

(072019.3/211/296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

ECOGEC IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6118 Junglinster, 100, rue de Godbrange.

R. C. Luxembourg B 86.302.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 31 octobre 2003, réf. DSO-AJ00205, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(072217.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

TECHNIQUES AUDIO VISUELLES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 22.523.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01451, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	USD	4.628.722,88
- Résultat de l'exercice	USD	508.010,89
- Report à nouveau	USD	5.136.733,77

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Signature.

(072589.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

K & CA INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.

R. C. Luxembourg B 85.894.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01059, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2003.

S. Delonnoy.

(072224.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

DI VINCENZO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 65.787.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 novembre 2003.

P. Bettingen.

(072234.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

TECHNO TEXTIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 88.391.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK00863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Signature.

(072269.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

GREEN WORLD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7450 Lintgen, 80, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 42.348.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AK01023, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072273.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

INDRA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 35.746.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01144, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072288.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

NEBINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 23.653.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01530, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 10 novembre 2003.

F. VAN LANSHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

(072147.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

THEMIS CONVERTIBLE, Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 48.714.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le quinze octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société d'investissement à capital variable THEMIS CONVER-TIBLE en liquidation (ci-après «la Société»), avec siège social à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer. Elle est inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 48.714.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 septembre 1994, publié au Mémorial C numéro 401 du 17 octobre 1994, et les statuts en ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé, en date du 31 décembre 1998, publié au Mémorial C numéro 273 du 20 avril 1999. La Société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 2 juillet 2003.

L'Assemblée débute à neuf heures sous la présidence de Madame Nathalie Moroni, employée privée, Luxembourg, 39, Allée Scheffer,

qui désigne comme secrétaire Monsieur David Le Menn, employé privé, Luxembourg, 39, allée Scheffer.

L'Assemblée élit comme scrutateur Madame Delphine Boutillier Du Retail, employée privée, Luxembourg, 39, allée Scheffer

Monsieur le Président constate ensuite:

- I. Que toutes les actions étant nominatives, la présente assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par des lettres recommandées adressées aux actionnaires nominatifs dans le respect des délais légaux.
- II. Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste a été dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et elle restera, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.
- III. Qu'il appert de cette liste de présence que sur les quatre-vingt-neuf (89) actions en circulation, trente-neuf (39) actions sont présentes ou représentées à l'assemblée générale extraordinaire.
- IV. Que la présente Assemblée ne requiert pas de quorum spécial et peut délibérer valablement sur son ordre du jour.
 - V. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:
 - 1. Présentation du rapport du Liquidateur.
 - 2. Rapport du Réviseur d'Entreprises sur la liquidation.
 - 3. Acceptation des comptes de liquidation.
 - 4. Décharge au Liquidateur et au Réviseur d'Entreprises pour l'exécution de leur mandat.
 - 5. Désignation de l'endroit où seront déposés les livres et documents sociaux de la Sicav.
 - 6. Clôture de la liquidation.
 - 7. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée cette dernière à pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes

Première résolution

Après avoir entendu le rapport du liquidateur sur l'emploi des valeurs sociales ainsi que le rapport du Réviseur d'Entreprises sur la liquidation, l'Assemblée accepte les comptes de liquidation.

Deuxième résolution

L'Assemblée donne décharge au Liquidateur pour l'exécution de son mandat.

Troisième résolution

L'Assemblée décide que les livres et documents sociaux de la Sicav resteront déposés pendant la durée de cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute à Luxembourg, 39, allée Scheffer.

Quatrième résolution

L'Assemblée constate que la Société a définitivement cessé d'exister et prononce la clôture de la liquidation à compter de ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec nous Notaire la présente minute. Signé: N. Moroni, D. Le Menn, D. Boutillier Du Retail, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 21 octobre 2003, vol. 425, fol. 65, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 novembre 2003.

H. Hellinckx.

(072322.3/242/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

THE GARTMORE LATIN AMERICA NEW GROWTH FUND,

Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).

Registered office: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 46.780.

DISSOLUTION

In the year two thousand and three, on the seventeenth of October.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of the company THE GARTMORE LATIN AMERICA NEW GROWTH FUND in liquidation «société d'investissement à capital variable» (hereafter «the Company»), having its registered office in L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer, registered with the Trade and Companies registrar of Luxembourg under number B 46.780.

The Company has been incorporated under the name of THE LATIN AMERICA NEW GROWTH FUND S.A. by a deed of Maître Edmond Schroeder, then notary in Mersch, on the 28th February 1994, published in the Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 125 of April 5, 1994.

The Company has been put into liquidation by a deed of the same notary Edmond Schroeder, on the 26th of November 1998, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 324 du 7 mai 1999.

The meeting was opened at nine a.m. by Mrs. Nathalie Moroni, employee, Luxembourg, 39, allée Scheffer.

The chairman appointed as secretary Mrs. Alexandra Gardenghi, employee, Luxembourg, 39, allée Scheffer.

The meeting elected as scrutineer Mr David Le Menn, employee, Luxembourg, 39, allée Scheffer.

The chairman declared and requested the notary to state that:

- I.- All the shares being registered shares, the present meeting has been convened in accordance with the legal dispositions, by registered letters addressed to the registered shareholders.
- II.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.
- III.- It appears from the attendance list, that out of 1,395,650 shares in circulation, 50,000 shares are present or represented at the present extraordinary general meeting.
 - IV.- That no special quorum is required for the vote of the items on the agenda.
 - V.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1. Presentation and approval of the reports of the liquidator and of the auditor on the liquidation.
- 2. Approval of the liquidation account.
- 3. Discharge to the directors for the performance of their duties.
- 4. Discharge to the liquidator and the auditor for the performance of their duties.
- 5. Approval of the closing of the liquidation.
- 6. Deposit of the Company's books and documents.
- 7. Decision to deposit under the Caisse des Consignations in Luxembourg, to the benefit of the holders concerned, the liquidation proceeds which remain unpaid after the closing of the liquidation procedure.
 - 8. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

After having got knowledge of the reports of the liquidator and of the independent auditor on the liquidation accounts, the meeting approves the said liquidation accounts.

Second resolution

The meeting grants discharge to the directors for the performance of their duties.

Third resolution

The meeting grants also discharge to the liquidator for the performance of his duties.

Fourth resolution

The meeting states that the Company has definitely ceased to exist and pronounces the closing of the liquidation.

Fifth resolution

The meeting decides that the books and documents of the Company are deposited for a period of five years at the former registered office of the dissolved Company at L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

Sixth resolution

The meeting decides that the liquidation proceeds which remain unpaid are deposited at the Caisse des Consignations in Luxembourg to the benefit of the shareholders concerned.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this docu-

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg),

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société d'investissement à capital variable THE GARTMORE LATIN AMERICA NEW GROWTH FUND en liquidation (ci-après «la Société»), avec siège social à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer. Elle est inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 46.780.

La Société a été constituée sous la dénomination de THE LATIN AMERICA NEW GROWTH FUND S.A. suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 28 février 1994, publié au Mémorial C numéro 125 du 5 avril 1994.

La Société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le même notaire Edmond Schroeder suivant acte du 26 novembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 324 du 7 mai 1999.

L'Assemblée débute à neuf heures sous la présidence de Madame Nathalie Moroni, employée privée, Luxembourg, 39, allée Scheffer,

qui désigne comme secrétaire Madame Alexandra Gardenghi, employée privée, Luxembourg, 39, allée Scheffer.

L'Assemblée élit comme scrutateur Monsieur David Le Menn, employé privé, Luxembourg, 39, allée Scheffer.

Monsieur le Président constate ensuite:

- I.- Que toutes les actions étant nominatives, la présente Assemblée Générale Extraordinaire a été dûment convoquée par des lettres recommandées adressées aux actionnaires nominatifs dans le respect des délais légaux.
- II.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. La dite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexée au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement
- III.- Qu'il appert de cette liste de présence que sur les 1.395.650 actions en circulation, 50.000 actions sont présentes ou représentées à l'Assemblée Générale Extraordinaire.
- IV.- Que la présente Assemblée ne requiert pas de quorum spécial et peut délibérer valablement sur son ordre du jour.
 - V.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:
 - 1. Présentation et approbation des rapports du Liquidateur et du commissaire à la liquidation.
 - 2. Acceptation des comptes de liquidation.
 - 3. Décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat.
 - 4. Décharge au Liquidateur et au Réviseur pour l'exécution de leur mandat.
 - 5. Clôture de la liquidation.
 - 6. Désignation de l'endroit du dépôt des livres et documents sociaux.
- 7. Dépôt des produits de liquidation non payés après la clôture de la liquidation à la Caisse des Consignations au profit des actionnaires concernés.
 - 8. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée cette dernière à pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Après avoir entendu les rapports du liquidateur ainsi que du Réviseur d'entreprises sur la liquidation, l'Assemblée accepte les comptes de liquidation.

Deuxième résolution

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat.

Troisième résolution

L'Assemblée donne également décharge au Liquidateur pour l'exécution de son mandat.

Quatrième résolution

L'Assemblée constate que la Société a définitivement cessé d'exister et prononce la clôture de la liquidation à compter de ce jour.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide que les livres et documents sociaux de la Sicav resteront déposés pendant la durée de cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute à Luxembourg, 39, allée Scheffer.

Sixième résolution

L'Assemblée décide que le solde du produit de liquidation non-payé est déposé au profit des actionnaires concernés à la Caisse des Consignations à Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction en français; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec nous Notaire la présente minute. Signé: N. Moroni, A. Gardenghi, D. Le Menn, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 22 octobre 2003, vol. 425, fol. 66, case 5. – Recu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 novembre 2003. H. Hellincks.

(072319.3/242/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

UEB INTERNATIONAL EQUITY FUND OF FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 67.576.

L'an deux mille trois, le seize octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société d'investissement à capital variable UEB INTERNATIONAL EQUITY FUND OF FUNDS (ci-après «la Société»), avec siège social à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.576.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître FranK Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 53 du 29 janvier 1999.

L'assemblée débute à quatorze heures trente sous la présidence de Madame Gwendoline Boone, employée, demeurant à Arlon, Belgique,

qui désigne comme secrétaire Madame Aline Biej, employée, demeurant à Thionville, France.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Cécile Bruyant, employée, demeurant à Metz, France.

Madame la Présidente constate ensuite:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par des annonces parues dans le «Luxemburger Wort» et le «Mémorial C» en date des 24 septembre 2003 et 6 octobre 2003.

Des lettres recommandées ont été adressées aux actionnaires nominatifs dans le respect des délais légaux.

- II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:
- 1. Décision de liquider la Société.
- 2. Nomination du Liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs.
- 4.- Divers.
- III.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste a été dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et elle restera, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.
- IV.- Qu'il appert de cette liste de présence que sur les 1.201 actions en circulation, une (1) action est représentée à l'assemblée générale extraordinaire.
- V.- Comme les actifs de la Société sont tombés en dessous du quart du capital minimum prévu par la loi de 1988 sur les organismes de placement collectif, la présente Assemblée peut délibérer sans condition de présence et la dissolution peut être prononcée par les actionnaires possédant un quart des actions représentées à la présente Assemblée.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière à pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur:

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Succursale de Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, R.C. Luxembourg B 86.862.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux administrateurs actuellement en fonction, savoir Messieurs Marcel Gaillard, Alan Mudie et Charles Gindre, pour l'exécution de leurs mandats respectifs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec nous Notaire la présente minute. Signé: G. Boone, A. Biej, C. Bruyant, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2003, vol. 425, fol. 65, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 5 novembre 2003.

H. Hellinckx.

(072323.3/242/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

HENDERSON INDEPENDENT FUND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-5365 Munsbach, 1A, Parc d'Activité Syrdall. R. C. Luxembourg B 24.340.

DISSOLUTION

In the year two thousand and three, on the fourteenth of October.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch, (Luxembourg).

There appeared:

Mrs Gudrun Siegle, employee, residing in Luxembourg,

acting in the name and on behalf of HENDERSON GLOBAL INVESTORS JERSEY LIMITED, having its registered office at Templar House, Don Road, St. Helier, Jersey,

by virtue of a proxy given on 13th October 2003.

The proxy given, signed ne varietur by the appearing party and by the undersigned notary, will remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state that:

- HENDERSON INDEPENDENT FUND MANAGEMENT S.A., having its registered office in L-5365 Munsbach, 1A, Parc d'Activité Syrdall, was incorporated by a deed of Maître Edmond Schroeder, then notary residing in Mersch, on June 2nd 1986, published in the Mémorial C number 162 of June 20th, 1986.
- The articles of incorporation have been amended for the last time by a notarial deed on December 19, 2002, published in the Mémorial C number 149 of February 13, 2003
- The capital is fixed at one hundred thousand United States Dollars (100,000.- USD), divided into one hundred (100) shares of a par value of one thousand United States Dollars (1,000.- USD) each.
- The appearing person declares that HENDERSON GLOBAL INVESTORS JERSEY LIMITED, prenamed, is the sole owner of all the shares of HENDERSON INDEPENDENT FUND MANAGEMENT S.A., prenamed.
- The sole shareholder declares to proceed to the dissolution of the company HENDERSON INDEPENDENT FUND MANAGEMENT S.A.
- He has knowledge of the articles of incorporation of the company and he is perfectly aware of the financial situation of the company.
 - He gives full discharge, in connection with their functions, to the directors and to the auditor.
- He is vested, in his capacity of a liquidator, with the whole assets and liabilities, known and unknown of the company; clearance of the liabilities has to be terminated before any attribution of assets to his person as sole shareholder.

On the basis of these facts, the notary states the dissolution of the company.

The books, accounts and documents of HENDERSON INDEPENDENT FUND MANAGEMENT S.A. will be lodged for a period of five years at the offices of BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Luxembourg Branch, at 23, avenue de la Porte Neuve, L-2085 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his name, surname, civil status and residence, the said appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quatorze octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg),

A comparu:

Madame Gudrun Siegle, employée privée, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société HENDERSON GLOBAL INVESTORS JERSEY LIMITED, ayant son siège social à Templar House, Don Road, St. Helier, Jersey,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 13 octobre 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentaire, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- La société anonyme HENDERSON INDEPENDENT FUND MANAGEMENT S.A., avec siège social à L-5365 Munsbach, 1A, Parc d'Activité Syrdall, a été constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, le 2 juin 1986, publié au Mémorial C numéro 162 du 20 juin 1986.
- Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié du 19 décembre 2002, publié au Mémorial C numéro 149 du 13 février 2003.
- La société a actuellement un capital social de cent mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (100.000,- USD) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (1.000,- USD) chacune.
- La comparante déclare que la société HENDERSON GLOBAL INVESTORS JERSEY LIMITED, prédésignée est l'actionnaire unique et propriétaire de toutes les actions de la société HENDERSON INDEPENDENT FUND MANAGEMENT S.A., prédésignée.
- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société HENDERSON INDEPENDENT FUND MANA-GEMENT S.A, prédésignée,
 - Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société.
 - Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire de leur mandat jusqu'à ce jour.
- Il reprend à sa charge en tant que liquidateur l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'associé unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société.

Les livres et documents comptables de la société HENDERSON INDEPENDENT FUND MANAGEMENT S.A., prédésignée demeureront conservés pendant cinq ans dans les locaux de BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, à L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, la comparante a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Siegle, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 21 octobre 2003, vol. 425, fol. 65, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 novembre 2003.

H. Hellinckx.

(072325.3/242/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

LaSalle INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 60.037.

Excerpt of the Minutes of the Extraordinary General Meeting of the Shareholders of the Company held on October 7th, 2003

First resolution

The shareholders acknowledge and accept the resignation with immediate effect by Keith Burman.

The shareholder resolve to appoint Mrs Stéphanie Duval, Fund Administration Manager, residing professionally at 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, as new manager of the Company.

Second resolution

The newly elected manager is appointed for an unlimited duration.

October 7th, 2003. Signature.

Traduction pour les besoins de l'enregistrement

Extrait des résolutions prises par les associés de la société le 7 octobre 2003 Première résolution

Les associés acceptent la démission avec effet immédiat de Keith Burman.

Les associés approuvent la nomination de Stéphanie Duval, Fund Administration Manager, demeurant professionnellement au 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, comme gérant de la société.

Deuxième résolution

Le nouveau gérant élu a été nommé pour une durée illimitée.

7 octobre 2003. Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2003, réf. LSO-AK00052. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072185.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

GI. VA. TRAVEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes. R. C. Luxembourg B 96.656.

STATUTS

L'an deux mille trois, le quatorze octobre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée de droit italien GI.VA. TRAVEL, S.r.l., ayant son siège social à Rome (Italie), Via del Tritone, 132, inscrite auprès du Registre des Entreprises de Rome avec le code fiscal et numéro d'inscription 02073960409, et au numéro 969.852 R.E.A., matricule TVA: 02156680403.

L'assemblée est présidée par Monsieur Rémy Meneguz, Expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Giovanni Vittore, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Anne-Marie Primiceri, Employée privée, demeurant profession-nellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.
- II.- Qu'il appert de la liste de présence que l'intégralité du capital social est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Tous les associés présents et leurs mandataires déclarent renoncer à toutes formalités concernant la convocation des Assemblées Générales et déclarent avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale des Associés ainsi que du texte des nouveaux statuts suivant le transfert du siège social de la Société à Luxembourg, y compris et en particulier du texte exact de l'objet de la Société après ledit transfert du siège social.

- III.- L'Assemblée Générale des Associés prend acte de ce que les documents suivants ont été soumis à l'Assemblée Générale:
- extrait en date du 17 juillet 2003 du Registre de Commerce de Rome (Italie), certifiant que la Société a été dûment enregistrée, existe toujours et n'est pas en voie de liquidation;
- un certificat en date 14 juillet 2003 du Tribunal Ordinaire de Rome certifiant que ne sont en cours aucunes procédures de faillite, de concordat préventif ou d'administration contrôlée à l'encontre de la Société;
- une copie certifiée conforme avec traduction en langue française de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés tenue par devant le Prof. Dr. Umberto Zio, notaire de résidence à Rimini (Italie), Via Cairoli n. 23, en date du 13 décembre 2002, décidant du transfert du siège social de la Société à Luxembourg et contenant le texte des statuts de la Société avant le transfert;

Lesdits documents, signés ne varietur, resteront annexés au présent acte.

- IV.- Le Président déclare que l'ordre du jour est le suivant:
- 1. Confirmation et ratification de la résolution prise lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la société tenue à Rimini (Italie) le 13 décembre 2002, par devant Maître Umberto Zio, notaire de résidence à Rimini, décidant de transférer le siège social de la société de Rome (Italie) à Luxembourg-Ville (Grand Duché du Luxembourg), avec effet à la date de la signature de l'acte authentique constatant ledit transfert, conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise et aux règles concernant le statut de la personnalité juridique, maintenue sans rupture;
 - 2. Modification de la dénomination sociale de la société en Gl.VA. TRAVEL, S.à r.l.;
- 3. Fixation de la valeur nominale des parts sociales à EUR 100,- chacune et représentation du capital social en 520 parts sociales;
 - 4. Adoption de la forme juridique d'une société à responsabilité limitée luxembourgeoise;
 - 5. Adaptation de l'objet social de la société aux normes légales luxembourgeoises;
 - 6. Refonte complète des statuts, conformément à la loi luxembourgeoise;
 - 7. Nomination d'un gérant;
- 8. Confirmation de l^{*}établissement du siège social de la société à Luxembourg à l'adresse suivante: 6-12, Place d'Armes, L-1136 Luxembourg.
 - V.- Le Président déclare:

Que la Société décide d'établir son siège social à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ainsi qu'il ressort de la Résolution des Associés ci-dessus du 13 décembre 2002, l'Assemblée Générale des Associés a déjà décidé de transférer le siège social de la Société à Luxembourg, la présente Assemblée Générale étant appelée à voter et se prononcer une seconde fois sur le transfert du siège social de l'Italie au Grand-Duché de Luxembourg et à authentifier ladite résolution conformément aux exigences de la loi luxembourgeoise.

Le soin a également été confié à la présente Assemblée Générale des Associés d'effectuer les modifications de la dénomination sociale et de l'objet de la Société, ainsi que les autres modifications mentionnées ci-dessus et celles exigées aux fins de mettre les Statuts en conformité avec les exigences luxembourgeoises légales, de même que l'élection du Conseil de Gérance.

Le Président soumet à l'Assemblée Générale une copie des comptes annuels de la Société concernant l'exercice financier 2001, ensemble avec une situation intermédiaire de ces comptes au 13 décembre 2002.

Ladite copie des comptes annuels ainsi que la situation intermédiaire resteront annexés au présent acte.

Sur ce, l'Assemblée Générale des Associés aborde l'ordre du jour et après délibération, les résolutions suivantes sont prises à l'unanimité:

Première résolution

L'Assemblée décide de confirmer et de ratifier les résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société tenue à Rimini (Italie) le 13 décembre 2002, décidant, entre autres, de transférer le siège social de la société de Rome (Italie) à Luxembourg-Ville (Grand-Duché de Luxembourg), avec effet à la date de la signature de l'acte authentique constatant ledit transfert, conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise et aux règles concernant le statut de la personnalité juridique de la société, celle-ci étant maintenue sans rupture.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de changer la dénomination de la société en Gl.VA. TRAVEL, S.à r.l.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de fixer la valeur nominale des parts sociales à EUR 100,- (cent euros) chacune et représentation du capital social en 520 (cinq cent vingt) parts sociales.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide que la société existera sous la forme d'une société à responsabilité limitée luxembourgeoise.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'adapter l'objet social de la société aux normes légales luxembourgeoises et de lui donner la teneur suivante

«La société a pour objet la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, par l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres par l'acquisition de brevets et licences; leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant avec ou sans garantie et en toutes monnaies.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières.»

Sixième résolution

L'Assemblée décide que la société sera dès aujourd'hui et dorénavant régie par le droit luxembourgeois, à l'exclusion de tout autre

Par conséquent, l'assemblée décide de procéder à la refonte complète des statuts, de les adapter à la loi luxembourgeoise et de leur donner la teneur suivante:

Titre Ier.- Objet, Raison Sociale, Durée, Siège

- Art. 1er. La société prend la dénomination de Gl. VA. TRAVEL, S.à r.l., et la forme d'une société à responsabilité limitée. Elle peut exister avec un seul associé en application de la loi du 28 décembre 1992 ou avec plusieurs associés.
 - Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre commune du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La gérance en fixe l'adresse exacte et effectue les dépôts et publications afférents en cas de changement.

La gérance peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou à l'étranger.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Sa dissolution peut être décidée dans les formes requises pour la modification des statuts.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, par l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres par l'acquisition de brevets et licences; leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant avec ou sans garantie et en toutes monnaies.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières.

Titre II.- Capital social, Parts sociales

- Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de EUR 52.000,- (cinquante deux mille Euros), représenté par 520 (cinquent vingt) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) chacune, intégralement libérées.
 - Art. 6. La cession des parts sociales est autorisée.

En cas de pluralité d'associés, ces cessions se feront conformément au prescrit des articles 189 et 190 de la loi du 18 septembre 1933.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Titre III.- Gérance

Art. 8. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire ou autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

La société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature individuelle du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par les signatures conjointes de deux gérants.

- Art. 9. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.
- Art. 10. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV.- Assemblées

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Art. 12. Pour les sociétés ne comportant qu'un seul associé, les dispositions visées à l'article onze ci-avant ne sont pas applicables.

Il suffit que l'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés et que ses décisions soient inscrites sur un procès verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Titre V.- Année sociale, Comptes annuels

- Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.
- **Art. 14.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.
- **Art. 15.** Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à libre disposition de l'associé unique ou des associés.

Titre VI.- Dissolution, Liquidation

- **Art. 16.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.
- Art. 17. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, les associés, s'en réfèrent à la loi du 18 septembre 1933 et ses modifications subséquentes, dont la loi du 28 décembre 1992.

Septième résolution

L'Assemblée décide de fixer le nombre de gérants à un.

Est nommé comme Gérant unique, pour une durée illimitée:

- Monsieur Antonio Pavlovich, demeurant à Rome (Italie), Via del Tritone, 132.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement sous sa seule signature.

Huitième résolution

L'Assemblée confirme et décide que le siège social de la société est établi à l'adresse suivante:

6-12, Place d'Armes - L-1136 Luxembourg.

Déclaration

L'assemblée déclare que les associés actuels de la société sont:

- 1) la société AURA S.A., ayant son siège social à 47031 Repubblica di San Marino, via Prima Gualdaria, 5/A: propriétaire de 494 (quatre cent quatre-vingt-quatorze) parts sociales;
- 2) Monsieur Massimo Varini, né à Reggio Emilia (Italie) le 9 avril 1952, demeurant à I-42020 Quattro Castella (Italie), Via F. Turati 48/2: propriétaire de 26 (vingt-six) parts sociales.

Exonération Fiscale

Les comparants déclarent en outre que la Société a été soumise à la perception d'un droit proportionnel d'apport à l'occasion de sa constitution et de tous actes d'apports ultérieurs éventuels (comme définis par la directive CEE 69/335 du 17 juillet 1969, telle que modifiée), conformément aux dispositions de la loi italienne afférente.

Il est dès lors constaté et déclaré, pour les besoins de l'enregistrement, que le transfert du siège statutaire et administratif au Luxembourg est exempté du droit d'apport selon l'Article 3, paragraphe 2 de la loi du 29 décembre 1971 concernant l'impôt frappant les rassemblements de capitaux dans les sociétés civiles et commerciales et portant révision de certaines dispositions législatives régissant la perception des droits d'enregistrement, telle que modifiée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille huit cents Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Meneguz, G. Vittore, A.-M. Primiceri, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, vol. 141S, fol. 3, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2003.

J. Elvinger.

(072409.3/211/193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

BFR FUNDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 75.972.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(072137.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

SIF INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 62.000.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2003, réf. LSO-AK00601, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Le Domiciliataire

(072141.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

SML PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 84.952.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 novembre 2003.

P. Bettingen.

(072203.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

WACO PROJEKTENTWICKLUNG UND PROJEKTMANAGEMENT A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activités Syrdall.

H. R. Luxemburg B 54.140.

Auszug aus dem Protokoll der Statutarischen Generalversammlung abgehalten in Munsbach am 24. September 2003

«4. Herr Markus Koch, Kaufmann, wird als Mitglied des Verwaltungsrates ernannt. Sein Mandat endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2007.»

Münsbach, den 24. September 2003.

Für gleichlautenden Auszug

U. Höller

Delegiertes Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 1er octobre 2003, réf. LSO-AJ00095. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072183.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

HOTEL & PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 96.674.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the third of November.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- 1) Mrs Camilla Richards, consultant, residing at 15 Hale House, 34 De Vere Gardens, London W8 5AQ, United Kingdom.
- 2) Me Marc Philips, lawyer, residing at La Palme d'Or, 124, avenue Maurice Chevallier, F-06150 Cannes la Bocca, France,

both here represented by Mr Alain Noullet, private employee, with professional address at 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg,

by virtue of two proxies under private seal given on October 29, 2003.

Such proxies after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing parties have decided to form amongst themselves a corporation (Société Anonyme) in accordance with the following Articles of Incorporation:

Art. 1. There is hereby formed a limited corporation under the name of HOTEL & PARTICIPATIONS S.A.

The registered office is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the General Meeting of Shareholders.

If extraordinary events of a political, economic, or social nature, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg Company.

The Company is established for an unlimited period.

The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 2. The Company's object is to carry out, both in Luxembourg or abroad, in whatsoever form, any commercial or financial transactions, which are directly or indirectly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies which object is any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose, as far as the Company shall be considered as a «Société de Participations Financières» according to the applicable provisions.

The Company may take participating interests by any means in any businesses, undertakings or companies having the same, analogous or connected object, or which may favour its development or the extension of its operations.

It may participate in the administration or control of Companies in which it holds a participation and provide them with technical, administrative and financial assistance.

- Art. 3. The corporate capital is set at thirty-one thousand (31,000.-) euro (EUR), divided into one (1) share of class A and ninety-nine (99) shares of class B with a par value of three hundred and ten (310.-) euro (EUR) each.
 - Art. 4. The shares shall all be issued and will remain in registered form.

The Company's shares may be issued, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The Company may repurchase its own shares by means of its free reserves under the provisions set forth in Article 49-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended.

The capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps by resolution of the General Meeting of shareholders, adopted in accordance with the provisions applicable to changes in the Articles of Incorporation. Any increase of capital in a class of shares will be offered by preference to the holders of shares in that class.

Art. 5. The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least four members, who need not be shareholders.

The Directors shall be of class A and/or of class B, with a minimum of one director in the class A.

Directors A will be appointed by shareholders of class A whereas Directors B will be appointed by shareholders of class B

The Directors shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining Directors of the same class as the leaving director have the right to provisionally fill in the vacancy; in this case, such a decision must be ratified during the next General Meeting, by the shareholders of the same class of shares as the so elected director is a member.

Art. 6. The Board of Directors has full power to perform all such acts as shall be necessary or useful to the object of the Company. All matters not expressly reserved to the General Meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the Board of Directors.

The Board may in particular float bonded loans, by way of issue of bearer or registered bonds, with any denomination whatsoever and payable in any currency whatsoever.

The Board of Directors will determine the nature, the price, the rate of interest, the issue and repayment conditions as well as any other conditions in relation thereto. A register of the registered bonds will be lodged at the registered office of the Company.

The Board of Directors may elect a Chairman amongst the Directors of the class A.

The Board of Directors can validly deliberate and act only if the majority of the Directors of each class are present or represented, a proxy between Directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted. In case of urgency, Directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote in both classes of Directors. In case of a tie the Chairman has the casting vote.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the Company in connection therewith to one or more Directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the Company.

Delegation to a member of the Board of Directors is subject to the previous authorization of the General Meeting. Towards third parties, the Company is bound in any circumstances by the joint signatures of a class A Director together with two class B Directors.

- **Art. 7.** The Company shall be supervised by one or more Auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.
- Art. 8. The Company's financial year shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December of each year.
- Art. 9. The Annual General Meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the fourth Monday in the month of June at 4.00 p.m.

If the said day is a public holiday, the meeting shall be held on the next following working day.

Art. 10. Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without convening notices. The Board of Directors may decide that the shareholders wishing to attend the General Meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore.

Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 11. The General Meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the Company.

It shall determine the appropriation and distribution of the net profits.

For all decisions, except for the election of the directors by each category of shares, and in the absence of more restrictive legal provisions applicable, the General Meeting of Shareholders will have to reach a quorum of presence of 50% as well as a quorum of favorable votes of 50.1% of the issued shares in each of the categories A & B.

- **Art. 12.** Under the provisions set forth in Article 72-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended, the Board of Directors is authorized to distribute interim dividends.
- Art. 13. The amended law of August 10, 1915 on commercial companies shall apply providing these Articles of Incorporation do not state otherwise.

Transitory provisions

- 1) The first financial year shall begin today and end on December 31, 2003.
- 2) The first annual general meeting shall be held in 2004.

Subscription and payment

The above-named parties have subscribed the shares as follows:

1) Me Mark Philips, prenamed, one share of class A	1
2) Mrs Camilla Richards, prenamed, ninety-nine shares of class B	99
Total: one hundred shares	100

All these shares have been fully paid up in cash, so that the sum of thirty-one thousand (31,000.-) euro is forthwith at the free disposal of the Company, as it has been proved to the notary who expressly bears witness to it.

Statement

The notary drawing up the present deed declared that the conditions set forth in Article 26 of the law on commercial companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand one hundred and fifty (2,150.-) euro.

Constitutive meeting

Here and now, the above-named parties, representing the entire subscribed share-capital and considering themselves as duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The number of Directors is set at four and that of the Auditors at one.
- 2) The following have been appointed Directors:
- a) by the shareholder of class A, as Director of class A:
- Mr John Richards, company manager, born on February 14, 1961 in Malvern, United Kingdom, residing at 15 Hale House, 34 De Vere Gardens, London W8 5AQ, United Kingdom.
 - b) by the shareholder of class B, as Directors of class B:
- Mrs Camilla Richards, consultant, born on July 16, 1965 in Gothembourg, Sweden, residing at 15 Hale House, 34 De Vere Gardens, London W8 5AQ, United Kingdom,
- Mr Matthijs Bogers, director of companies, born on November 11, 1966 in Amsterdam, The Netherlands, with professional address at 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, and
- Mr Alain Noullet, private employee, born on November 2, 1960 in Brussels, Belgium, with professional address at 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.
 - 3) The following is appointed Auditor:

EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., R. C. Luxembourg B 33.065, a company with its registered office at 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

- 4) The mandates of the Directors and the Auditor shall expire immediately after the annual general meeting of the year 2009.
 - 5) The Company shall have its registered office at 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal on the day and year first hereinbefore mentioned in Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the mandatory of the appearing parties, said mandatory signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le trois novembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Madame Camilla Richards, consultante, demeurant au 15 Hale House, 34 De Vere Gardens, Londres W8 5AQ, Royaume-Uni,
- 2) Me Marc Philips, avocat, demeurant à La Palme d'Or, 124, avenue Maurice Chevallier, F-06150 Cannes la Bocca, France,

tous les deux ici représentés par Monsieur Alain Noullet, administrateur de société, avec adresse professionnelle au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg,

en vertu de deux procurations sous seing privé données le 29 octobre 2003.

Lesquelles procurations après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de HOTEL & PARTICIPATIONS S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, commerciales ou financières, se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières»

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Elle peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise. Elle peut participer à la gestion ou au contrôle des sociétés dans lesquelles elle a une participation et leur apporter de l'assistance technique, administrative et financière.

- **Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille (31.000,-) euros (EUR), divisé en une (1) action de classe A et quatre-vingt-dix-neuf (99) actions de classe B d'une valeur nominale de trois cent dix (310,-) euros (EUR) chacune.
 - Art. 4. Les actions sont émises et resteront nominatives.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts. Toute augmentation de capital dans l'une des classes d'actions, sera offerte par préférence aux porteurs d'actions de cette classe

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de quatre membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront de classe A et/ou de classe B, avec un minimum d'un administrateur de classe A.

Les administrateurs de la classe A seront nommés par les actionnaires de classe A, et les administrateurs de classe B seront nommés par les actionnaires de la classe B.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants dans la même classe que l'administrateur sortant ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, lors de la prochaine réunion de l'Assemblée Générale, les actionnaires de la classe d'actions correspondant à l'administrateur ainsi élu procèdent à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait. Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

Le Conseil d'Administration peut désigner un président parmi les administrateurs de la classe A.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée pour chaque classe d'administrateurs, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix dans chaque classe d'administrateurs. En cas de partage la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

Vis-à-vis des tiers, la Société se trouve engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur de classe A ensemble avec la signature conjointe de deux administrateurs de classe B.

- Art. 7. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.
 - Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
- **Art. 9.** L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le quatrième lundi du mois de juin à 16.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour. Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Pour toutes ses décisions, à l'exception de l'élection des administrateurs par chaque classe d'actions, et en l'absence de dispositions légales applicables plus contraignantes, l'assemblée générale devra réunir un quorum de présence de 50% et un quorum de vote favorable d'au moins 50,1% des actions émises dans chacune des catégories A et B.

- **Art. 12.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.
- Art. 13. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2003.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2004.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) Me Mark Philips, préqualifié, une action de classe A	1
2) Madame Camilla Richards, préqualifiée, quatre-vingt-dix-neuf actions de classe B	99
Total: cent actions	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente et un mille (31.000,-) euros est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de deux mille cent cinquante (2.150,-) euros.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
- a) par les actionnaires de classe A, en tant qu'administrateur de classe A:
- Monsieur John Richards, administrateur de société, né le 14 février 1961 à Malvern, Royaume-Uni, demeurant au 15 Hale House, 34 De Vere Gardens, Londres W8 5AQ, Royaume-Uni.
 - b) par les actionnaires de classe B, en tant qu'administrateurs de classe B:
- Madame Camilla Richards, consultante, née le 16 juillet 1965 à Gothembourg, Suède, demeurant au 15 Hale House, 34 De Vere Gardens, Londres W8 5AQ, Royaume-Uni,
- Monsieur Matthijs Bogers, administrateur de sociétés, né le 24 novembre 1966 à Amsterdam, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, et
- Monsieur Alain Noullet, employé privé, né le 2 novembre 1960 à Bruxelles, Belgique, avec adresse professionnelle au 14, rue du Marché-aux- Herbes, L-1728 Luxembourg.
 - 3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., R. C. Luxembourg B 33.065, une société avec siège social au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2009.
 - 5) Le siège de la Société est fixé au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. Noullet, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2003, vol. 141S, fol. 13, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2003.

A. Schwachtgen.

(072766.3/230/303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2003.

FARTA V S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 64.502.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01526, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 10 novembre 2003.

Pour la société

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

(072143.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

GAMING INTERNATIONAL GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 75.866.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01532, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 10 novembre 2003.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

(072148.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

AMUSEMENT ACTIVITIES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 56.154.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01534, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 10 novembre 2003.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

(072151.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

ALLIANCE SANTE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 51.280.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la Société tenue au siège social le 24 octobre que:

- 1. que le mandat des administrateurs est renouvelé jusqu'au jour de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003;
 - 2. que la composition du conseil d'administration est la suivante:
 - Monsieur Stefano Pessina, ingénieur, demeurant au 44, boulevard d'Italie, 98000 Monaco, administrateur de classe A;
 - Madame Ornella Barra, pharmacienne, demeurant au 44, boulevard d'Italie, 98000 Monaco, administrateur de classe
- Monsieur Jean-Paul Goerens, maître en droit, demeurant au 16, boulevard G.-D. Charlotte, L-1330 Luxembourg, administrateur de classe A;
- Madame Simone Retter, maître en droit, demeurant au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, administrateur de classe B:
- 3. que le mandat du commissaire aux comptes EURAUDIT, S.à r.l. est renouvelé jusqu'au jour de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 6 novembre 2003.

Pour extrait conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01897. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072250.3/312/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

F. VAN LANSCHOT BANKIERS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 29.522.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01541, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 10 novembre 2003.

H.A. Faber / P. Hermse

Administrateur-Délégué / Directeur Financier

(072156.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

E.P.F. EUROPEAN PROPERTY FOUNDATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 73.063.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 10 novembre 2003.

F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(072174.4//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

LaSalle INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 84.524.

Written resolution of the sole Shareholder on October 7th, 2003

The Board of Managers has reported to the Shareholder the resignation of Keith Burman as Manager of the Company, as from October 7th, 2003.

The Board proposes to elect Stéphanie Duval to replace Keith Burman on the Board.

The Shareholder approves the election of Stéphanie Duval to the Board of Managers of the Company effective from October 7th, 2003. All managers are authorised to sign individually all necessary documents related to this change in the Board.

JONES LANG LaSalle INTERNATIONAL INC.

Sole Shareholder

P. Manley

Manager

Résolution de l'associé unique datée du 7 octobre 2003

Le conseil de gérance a rapporté à l'associé unique la démission de Keith Burman en tant que membre du conseil de gérance de la société avec effet immédiat.

Le conseil de gérance propose la nomination de Stéphanie Duval pour remplacer Keith Burman au sein du conseil de gérance.

L'associé unique approuve la nomination de Stéphanie Duval en tant que nouveau membre du conseil de gérance et ceci avec effet immédiat. Tous les gérants sont autorisés à signer individuellement tous les documents nécessaires en relation avec ce changement du conseil de gérance.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2003, réf. LSO-AK00050. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072180.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

A.U.C., AMENAGEMENTS URBAINS ET CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5885 Hesperange, 359, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 29.592.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02725, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Signature.

(072207.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

LEG II EURO HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 89.972.

Written resolution of the sole Shareholder on October 7th, 2003

The Board of Managers has reported to the Shareholder the resignation of Keith Burman as Manager of the Company, as from October 7th, 2003.

The Board proposes to elect Stéphanie Duval to replace Keith Burman on the Board.

The Shareholder approves the election of Stéphanie Duval to the Board of Managers of the Company effective from October 7th, 2003. All managers are authorised to sign individually all necessary documents related to this change in the Board.

LaSalle EURO GROWTH II S.C.A.

Sole Shareholder

Represented by:
LaSalle EURO GROWTH II, S.à r.l.

acting as Manager of LaSalle EURO GROWTH II S.C.A.

K. Woodrow / P. Manley

Résolution de l'associé unique datée du 7 octobre 2003

Le conseil de gérance a rapporté à l'associé unique la démission de Keith Burman en tant que membre du conseil de gérance de la société avec effet immédiat.

Le conseil de gérance propose la nomination de Stéphanie Duval pour remplacer Keith Burman au sein du conseil de gérance.

L'associé unique approuve la nomination de Stéphanie Duval en tant que nouveau membre du conseil de gérance et ceci avec effet immédiat. Tous les gérants sont autorisés à signer individuellement tous les documents nécessaires en relation avec ce changement du conseil de gérance.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2003, réf. LSO-AK00046. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072175.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

GIST, GUARDIAN INTERNATIONAL SERVICES AND TRANSACTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.

R. C. Luxembourg B 72.363.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ07040, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Un mandataire

Manager / Manager

J.-L. Pitsch

Directeur

(072219.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

ALLIANCE SANTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte. R. C. Luxembourg B 51.279.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société qui s'est tenue au siège social le 24 octobre 2003

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société qui s'est tenue le 24 octobre au siège social:

que le mandat du commissaire aux comptes a été reconduit avec expiration au jour de l'assemblée annuelle des actionnaires de l'an 2004.

Luxembourg, le 6 novembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01896. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072248.3/312/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

GUARDIAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.

R. C. Luxembourg B 61.341.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ07036, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Un mandataire

J.-L. Pitsch

Directeur

(072221.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

GUARDIAN GERMANY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.

R. C. Luxembourg B 50.983.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ07034, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Un mandataire

J.-L. Pitsch

Directeur

(072222.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

CENTRE LUXEMBOURGEOIS DE RECHERCHES POUR LE VERRE ET LA CERAMIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 25.454.

Le bilan au 31 octobre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ07020, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Un mandataire

I.-L. Pitsch

Directeur

(072223.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

ALINVEST HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 32.795.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01142, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072291.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

ELCO-SERVITEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 7, rue Christophe Plantin.

R. C. Luxembourg B 25.321.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02995, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Signature.

(072297.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

GUARDIAN AUTOMOTIVE-E S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9676 Grevenmacher, Zone Industrielle Potaaschberg. R. C. Luxembourg B 39.475.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, réf. LSO-AJ07024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Un mandataire

J.-L. Pitsch

Directeur

(072225.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

MACH INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.

R. C. Luxembourg B 69.808.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03333, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Signature.

(072293.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

MACH INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.

R. C. Luxembourg B 69.808.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03332, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Signature.

(072289.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

MACH INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.

R. C. Luxembourg B 69.808.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03329, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Signature.

(072287.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

F.T.A. COMMUNICATION TECHNOLOGIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 2, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 71.499.

Constituée par-devant Me Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 6 septembre 1999, acte publié au Mémorial C n°867 du 18 novembre 1999, modifiée par-devant Me Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 10 janvier 2001, acte publié au Mémorial C n° 788 du 20 septembre 2001, modifiée par-devant Me Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster en date du 29 janvier 2002, acte publié au Mémorial C n° 934 du 19 juin 2002.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2003.

Pour F.T.A. COMMUNICATION TECHNOLOGIES, S.à r.l.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(072371.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

SOLUNA CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.

R. C. Luxembourg B 86.926.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2003, réf. LSO-AK00631, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Signature.

(072299.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

ECOFISC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.

R. C. Luxembourg B 55.121.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2003, réf. LSO-AK00632, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Signature.

(072302.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

ORIENT FOOD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.

R. C. Luxembourg B 76.839.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2003, réf. LSO-AK00633, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Signature.

(072303.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

PRESIDENTIAL PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.

R. C. Luxembourg B 22.569.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2003, réf. LSO-AK00640 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Signature.

(072307.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

ELCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 7, rue Christophe Plantin.

R. C. Luxembourg B 19.160.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02997, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Signature.

(072311.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

EFG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 7, rue Christophe Plantin.

R. C. Luxembourg B 35.897.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02994, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Signature.

(072324.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

ANCIENNE EFG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 7, rue Christophe Plantin.

R. C. Luxembourg B 9.291.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02988, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Signature.

(072329.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

FELCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 7, rue Christophe Plantin.

R. C. Luxembourg B 85.816.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02986, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Signature.

(072334.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

HARMONY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 7, rue Christophe Plantin.

R. C. Luxembourg B 53.432.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02990, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Signature.

(072336.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

ARCHIPOLIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 7, rue Christophe Plantin.

R. C. Luxembourg B 35.887.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02992, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Signature.

(072340.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

FARFAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.178.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société qui s'est tenue en date du 20 octobre 2003 au siège social que:

- 1) le conseil accepte la démission de Maître Isabelle Doucet comme administrateur de la société avec effet au 25 septembre 2003;
- 2) Monsieur François Manti demeurant à 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg est nommé comme administrateur de la société avec effet au 25 septembre 2003, suivant Article 51 de la loi sur les sociétés commerciales de 1915.

Monsieur François Manti terminera le mandat de Maître Isabelle Doucet. Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01880. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072372.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

GC PAN EUROPEAN CROSSING LUXEMBOURG I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 70.471.

_

Extrait des résolutions et décisions prises par les associés pour des changements au Conseil d'Administration II a été décidé:

- 1) de nommer trois nouveaux administrateurs au Conseil d'Administration de GC PAN EUROPEAN CROSSING LUXEMBOURG I, S.à r.l., à compter du 29 octobre 2001:
- Monsieur Oudejans Ireneus Maria, né à Ursem (Pays-Bas), le 27 octobre 1961, demeurant à 1333 SE Almere, 81 Sportlaan, Pays-Bas,
- Monsieur Dugan Terrence Lee, né à Swain Country, North Carolina, (U.S.A), le 21 juin 1959, demeurant à SL9 8AH Gerrards Cross, Buckinghamshire, 14 Beech House, Fulmer Way, Grande-Bretagne,
- Madame Whipp Nancy Cecilia, née à Montréal (Canada), le 30 décembre 1958, demeurant à L-8216 Mamer, 9 chemin de Bertrange (Luxembourg),
 - 2) d'accepter la démission de:
- Monsieur Reckinger Jacques, né le 14 mars 1965, à Luxembourg et demeurant à L-1118 Luxembourg (Luxembourg), rue Aldringen 19.
- Monsieur Muir Donald Weir, né le 13 juin 1959, à Johnstone (Grande-Bretagne) et demeurant à BR6 0AN Orpington, Kent (Grande-Bretagne), Westholme 3A,
- Monsieur Huisman Willem, né le 26 mars 1935, à Amsterdam (Pays-Bas) et demeurant à 1271 DB Huizen, (Pays-Bas), rue Labradorstroom 37,

et leur accorde pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de ses fonctions jusqu'à ce jour.

Luxembourg, le 7 novembre 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01728. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072354.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

GESTION COMPTABLE ET FISCALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8469 Gaichel, Maison 4. R. C. Luxembourg B 30.430.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07594, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arlon, le 7 novembre 2003.

GESTION COMPTABLE ET FISCALE S.A.

SUD FIDUCIAIRE SPRL

Signature

(072361.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

ARRAY HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.074.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 13 octobre 2003 au siège social de la société que:

Monsieur François Manti, demeurant à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal est nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005 en remplacement de Mademoiselle Martine Even, démissionnaire avec effet au 1er février 2002.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01886. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072380.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

GC PAN EUROPEAN CROSSING LUXEMBOURG II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 70.472.

Extrait des résolutions et décisions prises par les associés pour des changements au Conseil d'Administration

- 1) de nommer trois nouveaux administrateurs au Conseil d'Administration de GC PAN EUROPEAN CROSSING LUXEMBOURG II, S.à r.l., à compter du 1^{er} novembre 2001:
- Monsieur Oudejans Ireneus Maria, né à Ursem (Pays-Bas), le 27 octobre 1961, demeurant à 1333 SE Almere, 81 Sportlaan, Pays-Bas,
- Monsieur Dugan Terrence Lee, né à Swain Country, North Carolina, (U.S.A), le 21 juin 1959, demeurant à SL9 8AH Gerrards Cross, Buckinghamshire, 14 Beech House, Fulmer Way, Grande-Bretagne,
- Madame Whipp Nancy Cecilia, née à Montréal (Canada), le 30 décembre 1958, demeurant à L-8216 Mamer, 9 chemin de Bertrange (Luxembourg),
 - 2) d'accepter la démission de:
- Monsieur Reckinger Jacques, né le 14 mars 1965, à Luxembourg et demeurant à L-1118 Luxembourg (Luxembourg), rue Aldringen 19,
- Monsieur Muir Donald Weir, né le 13 juin 1959, à Johnstone (Grande-Bretagne) et demeurant à BR6 0AN Orpington, Kent (Grande-Bretagne), Westholme 3A,
- Monsieur Huisman Willem, né le 26 mars 1935, à Amsterdam (Pays-Bas) et demeurant à 1271 DB Huizen, (Pays-Bas), rue Labradorstroom 37,

et leur accorde pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de ses fonctions jusqu'à ce jour. Luxembourg, le 7 novembre 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01730. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072357.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

B.S.M., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch, 5, rue de la Gare. R. C. Luxembourg B 30.836.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, en novembre 2003, réf. LSO-AK01889, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2003.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(072387.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

FLESCH IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6235 Beidweiler, 13, um Wangert.

R. C. Luxembourg B 74.272.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01371, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2003.

Signature.

(072502.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

CEGEDEL-PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen. R. C. Luxembourg B 44.683.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-Al04728, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

A. Baldauff.

(072397.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

ARRAY HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 78.074.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, en octobre 2003, réf. LSO-AK01885, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(072392.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

CEGEDEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen. R. C. Luxembourg B 4.513.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-Al04726, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

A. Baldauff

Directeur, Membre du comité de direction

(072395.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

MELROSE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 61.504.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, en novembre 2003, réf. LSO-AK01870, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2003.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(072389.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

ESO BUSINESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25, boulevard Grande-Duchesse Charlotte. R. C. Luxembourg B 77.687.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le lundi 1er septembre 2003 S'est réuni au siège, 25, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1331 Luxembourg, l'Assemblée Générale Extra-

ordinaire de la Société Anonyme ESO BUSINESS S.A.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Yves Karels, lequel désigne la société ABECORE MANAGEMENT COMPA-

NY INC. en qualité de secrétaire.

Monsieur le Président constate que l'ensemble des actionnaires a accepté de se réunir spontanément et est repré-

senté, ainsi qu'il en résulte de la liste des présences annexée. L'Assemblée le dispense de justifier de l'envoi de convocations.

Le président rappelle les points mis à l'ordre du jour, à savoir:

- révocation des anciens administrateurs, les sociétés ABTF SERVICES INC. et RIB SOFTWARE INC.;
- décharge aux administrateurs démissionnaires;
- nomination de nouveaux administrateurs;
- révocation du commissaire aux comptes;
- nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

Les faits exposés ayant été reconnus exacts, l'Assemblée se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer.

Après discussions, l'Assemblée adopte, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) elle révoque à dater de ce jour, les administrateurs ABTF SERVICES INC. et BIB SOFTWARE INC.;
- 2) elle donne décharge pleine et entière aux administrateurs sortants pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'au jour de leur démission;
- 3) elle nomme, à dater de ce jour, la société ABECORE MANAGEMENT LTD ayant son siège social 78, York Street à W1H 1DP Londres (Royaume-Uni) au poste d'administrateur pour terminer le mandat de la société ABTF SERVICES INC. S.A. qui prend fin à l'Assemblée Générale Extraordinaire de 2006;

- 4) elle nomme, à dater de ce jour, la société ABECORE MANAGEMENT INC., ayant son siège social 25 Greystone Manor, Lewes, DE-19958, Etats-Unis au poste d'administrateur pour terminer le mandat de la société BIB SOFTWARE INC. S.A. qui prend fin à l'Assemblée Générale Extraordinaire de 2006;
 - 5) elle révoque à dater de ce jour, le commissaire aux comptes H. FAR & J. DOLE INC.;
- 6) elle donne décharge pleine et entière au commissaire sortant pour l'accomplissement de son mandat jusqu'au jour de sa démission:
- 7) elle nomme, à dater de ce jour, la sprI FIDUCIAIRE FMV ayant son siège social 38, rue des Vennes à B-4020 Liège au poste de commissaire aux comptes pour terminer le mandat de la société H.FAR & J. DOLE INC. qui prend fin à l'Assemblée Générale Extraordinaire de 2006.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant restée sans réponse, les participants approuvent et signent le présent procès-verbal.

ABECORE MANAGEMENT LTD

Pour acceptation du mandat d'administrateur

Signature

ABECORE MANAGEMENT COMPANY INC.

Pour acceptation du mandat d'administrateur

Signature

Y. Karels

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01084. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Liste des présences

Nom de l'actionnaire	Nombre de parts	Signature
Karels Yves	333	Signature
ABECORE MANAGEMENT COMPANY INC	667	Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01085. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072368.3/000/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

CEGYCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Colmar-Berg. R. C. Luxembourg B 58.432.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-Al04730, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

A. Baldauff.

(072399.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

CEDUCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Contern. R. C. Luxembourg B 47.147.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-Al04732, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

A. Baldauff.

(072400.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

MURA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 84.525.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01650, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 5 novembre 2003. Signature.

(072460.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

AUCHAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker. R. C. Luxembourg B 73.616.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01504, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2003.

AUCHAN INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

(072471.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

CONSORTIUM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 85.133.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01503, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2003.

CONSORTIUM INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

(072473.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

COMPAGNIE GENERALE D'INNOVATION (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 73.485.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01501, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour COMPAGNIE GENERALE D'INNOVATION (LUXEMBOURG) S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(072475.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

DARSHA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 62.756.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 juillet 2003 au siège social.

Première résolution

L'Assemblée décide à l'unanimité d'accepter à ce jour la démission de Monsieur Federico Franzina, Président du conseil d'administration, et de Monsieur Gerd Fricke, administrateur. L'Assemblée les remercie pour leur activité jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer à partir de ce jour Monsieur Ferdinando Cavalli demeurant à Luxembourg, à la fonction de Président du conseil d'administration et Monsieur Luca Checchinato demeurant à Luxembourg à la fonction d'administrateur, pour l'exercice 2003.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01838. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072538.3/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

TELECOMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 34.514.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01500, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2003.

TELECOMMUNICATIONS S.A.

Signatures

Administrateurs

(072477.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

BISYS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.

R. C. Luxembourg B 75.880.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01881, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Signature.

(072482.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

ALLALIN INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 71.460.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01512, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2003.

ALLALIN INVEST S.A.

Signatures

Administrateurs

(072483.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

J.A.C. STORE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 2, route Nationale.

R. C. Luxembourg B 69.730.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01367, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2003.

Signature.

(072498.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

WAKNER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 65.669.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(072488.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

WAKNER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 65.669.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AK01703, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(072491.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

KORTO, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 32.016.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01370, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2003.

Signature.

(072499.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

LAMINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 44.462.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AK01854, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(072503.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

LAMINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 44.462.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des associés tenue le 14 octobre 2003

Résolution

Les mandats des gérants et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2003 comme suit:

Conseil de Gérance:

- M. Carlo Lamberti, dirigeant, demeurant à Gallarate (Italie), gérant;
- M. Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, gérant;
- M. Dominique Audia, employé privé, demeurant à Luxembourg, gérant.

Commissaire aux Comptes:

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01848. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072501.3/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE PLACEMENTS INDUSTRIELS PRIVES "PLIP" S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 4.864.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2003, réf. LSO-AJ05350, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(072504.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

CIFAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 4.890.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AK01861, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(072509.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

CIFAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 4.890.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 5 novembre 2003

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'Assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2003 comme suit:

Conseil d'Administration:

- M. Ermanno Pernici, administrateur de sociétés, demeurant à Reggio Emilia (Italie), président;
- M. Mauro Tabellini, administrateur de sociétés, demeurant à Fiorano Modenese (MO) (Italie), administrateur;
- M. Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux Comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2003, réf. LSO-AK01858. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072508.3/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2003.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange